

## **Projet de plan d'actions RPS DPMA**

### **A. Améliorer l'organisation de la charge de travail**

1. Poursuivre la réflexion sur le traitement des commandes, l'identification de leur urgence et leur priorisation (prise en compte de ces variables dans l'évolution des fiches de poste) ;
2. Renseigner des indicateurs sur les mouvements d'agents (arrivées, départs, taux de rotation, postes non pourvus, recours à des CDD ou des vacances, etc.) ;
3. Construire un tableau de suivi des mobilités ;

### **B. Accompagner les agents**

4. Former les personnels d'encadrement aux risques psychosociaux ;
5. Réaliser un document de référence détaillant le repérage et les moyens de prise en charge des agents en difficulté ;
6. Sensibiliser les agents chaque année aux enjeux de la santé au travail et de la prévention des risques psychosociaux ;
7. Développer des réunions bilatérales entre le BASS (SG/SRH) et la DPMA, dans le respect des règles de secret professionnel et médical ;

### **C. Accompagner les agents en situation de changement**

8. Organiser un parcours d'intégration des nouveaux arrivants en mars et en septembre (livret d'accueil, journée d'information avec les sous-directions, stage de maritimisation...) ;
9. Transmettre les compétences, (périodes de professionnalisation, tutorat, tuilage...) ;

### **D. Mesurer régulièrement l'exposition aux risques**

10. Réaliser une enquête tous les deux ans sur la prévention des RPS : construire avec l'appui d'un expert, un questionnaire court, simple et adapté à l'environnement de travail de la direction, analyser et diffuser les résultats et les enseignements tirés de cette enquête, enrichir le plan d'actions sur la base de cette enquête ;
11. Renseigner des indicateurs de temps de travail (horaires, absences, etc.) et en particulier pendant les pics d'activité ;

### **E. Développer une culture commune**

12. Organiser chaque année un temps d'échange avec l'ensemble des agents ;
13. Développer les moments de débats à thème : les petits déjeuner de la DPMA ;
14. Valoriser chaque année la journée de cohésion ;
15. Management de proximité : systématiser et valoriser les réunions de bureau.

**Tableau récapitulatif des actions DPMA** (3 groupes de priorité : 1 - 1<sup>er</sup> trimestre 2020, 2 -moyen terme année 2020, 3 – 2021) ; 0 : déjà en place

Axe de prévention	N° Action	Actions DPMA	Pilote	Date, période ou échéance	Travaux déjà engagés	Indicateurs, efficacité (OUI / NON)	Priorité
Améliorer l'organisation de la charge de travail	1	Poursuivre la réflexion sur le traitement des commandes, l'identification de leur urgence et leur priorisation	CODIR	Année 2020			2
Améliorer l'organisation de la charge de travail	2	Renseigner des indicateurs sur les mouvements d'agents (arrivées, départs, taux de rotation, postes non pourvus, recours à des CDD ou des vacations, etc.) ;	MAG	Année 2020			2
Améliorer l'organisation de la charge de travail	3	Construire un tableau de suivi des mobilités	MAG	1 <sup>er</sup> trimestre 2020			1
Accompagner les agents	4	Former les personnels d'encadrement aux risques psychosociaux	MAG	1 <sup>er</sup> trimestre 2020			1
Accompagner les agents	5	Réaliser un document de référence détaillant le repérage et les moyens de prise en charge des agents en difficulté	MAG	1 <sup>er</sup> trimestre 2020			1

<b>Axe de prévention</b>	<b>N° Action</b>	<b>Actions DPMA</b>	<b>Pilote</b>	<b>Date, période ou échéance</b>	<b>Travaux déjà engagés</b>	<b>Indicateurs, efficacité (OUI / NON)</b>	<b>Priorité</b>
Accompagner les agents	6	Sensibiliser les agents chaque année aux enjeux de la santé au travail et de la prévention des risques psychosociaux	MAG	1 <sup>er</sup> trimestre 2020			1
Accompagner les agents	7	Développer des réunions bilatérales entre le BASS (SG/SRH) et la DPMA, dans le respect des règles de secret professionnel et médical	MAG	1 <sup>er</sup> trimestre 2020			1
Accompagner les agents en situation de changement	8	Organiser un parcours d'intégration des nouveaux arrivants en mars et en septembre	MAG				0
Accompagner les agents en situation de changement	9	Transmettre les compétences, (des périodes de professionnalisation, tutorat, tuilage...)	Chefs de Bureau	2020-2021			3
Mesurer régulièrement l'exposition aux risques	10	Réaliser tous les 2 – 3 ans une enquête sur la prévention des RPS : construire avec l'appui d'un expert, un questionnaire court, simple et adapté à l'environnement de travail de la direction)	MAG	2021			3

<b>Axe de prévention</b>	<b>N° Action</b>	<b>Actions DPMA</b>	<b>Pilote</b>	<b>Date, période ou échéance</b>	<b>Travaux déjà engagés</b>	<b>Indicateurs, efficacité (OUI / NON)</b>	<b>Priorité</b>
Mesurer régulièrement l'exposition aux risques	11	Renseigner des indicateurs de temps de travail (horaires, absences, etc.)	MAG	Année 2020			2
Développer une culture commune	12	Organiser un temps d'échange avec l'ensemble des agents	Direction	1 <sup>er</sup> trimestre 2020			1
Développer une culture commune	13	Développer les moments de débats à thème : les petits déjeuners de la DPMA	MAG				0
Développer une culture commune	14	Valoriser chaque année la journée de cohésion	MAG/Direction				0
Développer une culture commune	15	Management de proximité : systématiser et valoriser les réunions de bureau	Chefs de bureau	1 <sup>er</sup> trimestre 2020			1